

**La filière
d'encadrement
FFN**



**LES EQUIVALENCES
LES DISPENSES**

**Des diplômes
fédéraux**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION**



Quelques définitions



■ EQUIVALENCE

Une équivalence permet au titulaire d'un diplôme de bénéficier de la totalité d'un autre diplôme.

■ DISPENSE

Une dispense permet au titulaire d'un diplôme, de bénéficier de la certification d'une ou plusieurs UC (Unités Capitalisables, 1 UC = 1 partie du diplôme). Aucune épreuve certificative n'est demandée pour l'attribution de ces UC.

■ ALLEGEMENT

Un allègement permet au stagiaire d'être dispensé de la formation correspondante. Il nécessite cependant de passer la certification.

Résumé :

- ▶ Peuvent bénéficier d'une Equivalence totale d'un Brevet Fédéral (BF), les titulaires d'un :
 - Diplôme ou titre d'enseignant (statut juridique : CAPEPS, CAPE, CAPET, CAPES, autre...)
 - Diplôme fédéral antérieur
 - *Les titulaires d'un BE, d'un BP, d'un DE, d'un DES (cette partie fait l'objet d'un autre document)*
- *Les dossiers sont à télécharger sur le site internet*

Résumé :

- ▶ Peuvent bénéficier d'une Dispense partielle d'un Brevet Fédéral (BF), les titulaires d'un :
 - MNS
 - BPJEPS–AAN (Activités Aquatiques et de la Natation)
 - Licence STAPS, Option Entraînement, Spécialité Natation
 - CAPEPS
- *Les dossiers sont à demander par mail à l'ERFAN*

Résumé :

- ▶ Peuvent bénéficier d'une Validation d'Acquis d'Expérience :
 - Toute personne pouvant justifier d'une expérience d'enseignement ou d'entraînement dans un club FFN et ne se trouvant pas dans les autres cas de figure
 - *Le dossier de VAE est en téléchargement sur le site internet*

Des principes



La sécurité

■ POUR TOUTE DEMANDE D'EQUIVALENCE

La personne doit produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau (type BNSSA).

■ SANS CERTIFICATION EN COURS DE VALIDITE OU SANS CERTIFICATION

Passage obligatoire du test de sécurité des Brevets Fédéraux (BF).

Un dossier à remplir

■ POUR TOUTE DEMANDE D'EQUIVALENCE OU DE DISPENSE

La personne doit remplir et retourner un dossier de demande à l'ERFAN

Des principes



■ POUR LES EQUIVALENCES :

Les demandes d'équivalences font l'objet d'une mesure transitoire.

Elles devront être déposées avant le 31 décembre 2016

■ LES DISPENSES :

Elles ne font pas l'objet de mesures transitoires

Des principes



■ LA FORMATION COMPLEMENTAIRE

Possibilité d'organiser le passage du test de sécurité sur cette formation complémentaire

-Sur une journée :

- Formation à la fonction de tuteurs : 4h
- La protection des mineurs et les comportements à risque : 3h

-Sur deux journées :

- Formation à la fonction de tuteurs : 4h
- La protection des mineurs et les comportements à risque : 3h
- Les directives techniques nationales : 2h
- Actualisation de connaissances : 5h

JE SUIS titulaire du diplôme de MNS

Avec une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN



Je veux obtenir une équivalence du BF2

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2



Justifier d'une expérience d'enseignement de 100h sur une période de 2 ans Pass'sports de l'eau (attestation Président du club)



Suivre une journée de formation complémentaire

Attribution CTS

BF2

JE SUIS enseignant (statut juridique) ou titulaire d'un ancien Brevet fédéral *
Avec une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN



Je veux obtenir une équivalence du BF1

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1



Justifier d'une expérience d'enseignement 100h sur une période de 2 ans Sauv'nage (attestation Président du club)



Suivre un parcours individualisé de formation avec au minimum 1 journée de formation complémentaire

Attribution CTS

BF1

* (hors entraîneur des jeunes et moniteur). Ils bénéficient d'un autre dispositif

JE SUIS enseignant (statut juridique) ou titulaire d'un ancien Brevet fédéral *
Avec une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN



Je veux obtenir une équivalence du BF2

Entretien sous la
responsabilité
du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2



Justifier d'une expérience d'enseignement 100h sur une période de 2 ans Pass'sports de l'eau (attestation Président du club)



Suivre un parcours individualisé de formation avec au minimum 1 journée de formation complémentaire

Attribution CTS

BF2

* (hors entraîneur des jeunes et moniteur). Ils bénéficient d'un autre dispositif

JE SUIS enseignant (statut juridique) ou titulaire d'un ancien Brevet fédéral *
Avec une expérience d'entraînement sur les premières pratiques compétitives



Je veux obtenir une équivalence du BF3

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3



Justifier d'une expérience 150h sur 2 saisons sportives - Pass'compétition et premières pratiques compétitives (attestation Président du club)



Suivre un parcours individualisé de formation avec au minimum 2 journées de formation complémentaire

Attribution CTS

BF3

* (hors entraîneur des jeunes et moniteur). Ils bénéficient d'un autre dispositif

JE SUIS titulaire du CAPEPS

Avec une expérience d'entraînement significatif



Je veux obtenir une équivalence du BF4

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3



Justifier d'une expérience d'entraînement **significatif** sur 3 saisons sportives au moins (attestation DTN)



Suivre 2 journées de formation complémentaire

Attribution DTN

BF4

Expérience d'entraînement significatif

Natation course, avoir entraîné un ou une nageur(s) :

- de niveau national de catégorie d'âges
- ou de niveau national 2 et supérieur
- ou classé dans les 160 premiers du classement national du Natathlon

Natation synchronisée, avoir entraîné une nageuse :

- finaliste aux championnats de France national
- ou de niveau championnat de France élite
- ou de niveau championnat de France national 2

Water-polo féminin, avoir entraîné une équipe :

- national 2 ou supérieur
- ou critérium national junior

Water-polo masculin, avoir entraîné une équipe :

- au phase finale de national 3
- ou national 2 et supérieur
- ou critérium national 16/17 ans

Plongeon, avoir entraîné un plongeur :

- de niveau des championnats de France des jeunes
- ou de niveau des championnats de France d'été
- ou de niveau coupe de France

Natation en eau libre avoir entraîné un nageur :

- classé dans les 15 premiers d'un championnat de France toutes catégories (hors 5 km indoor)
- Ou classé dans les 5 premiers d'un championnat de France de catégories d'âges (hors 5 km indoor)

JE SUIS titulaire d'un Brevet Fédéral FFN :
- Entraîneur de jeunes ou supérieur ou
- Moniteur
Avec une expérience fédérale



Je veux obtenir une équivalence du BF4

Entretien sous la
responsabilité
du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié au sein d'un club du **CIAA**
Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2



Justifier d'une expérience de perfectionnement sportif / 3 saisons
(attestation Président du club)



Suivre 2 journées de formation complémentaire dont ENF3

Attribution DTN

BF4



LES DISPENSES

JE SUIS BPJEPS AAN

Avec une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN



Je veux obtenir la dispense des UC1 à UC6 du BF2 (7 UC)

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2



Justifier d'une expérience d'enseignement 100h sur une période de 2 ans Pass'sports de l'eau (attestation Président du club)



Suivre 1 journée de formation complémentaire

Attribution CTS

Dispenses

Pour obtenir le BF2 il me reste à participer à un positionnement et suivre la formation ou si allègement uniquement la certification de l'UC7 (environ 4 heures)

JE SUIS BPJEPS AAN

Avec une expérience d'entraînement sur les premières pratiques compétitives



Je veux obtenir la dispense des UC1, UC3, UC5, UC6 et UC7 du BF3 (8 UC)

COMMENT ?

Entretien sous la responsabilité du CTS

Je dois :

Être licencié FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3



Justifier d'une expérience de 150h / 2 ans Pass'compétition et premières pratiques compétitives (attestation Président du club)



Suivre 2 journées de formation complémentaire

Attribution CTS

Dispenses

Pour obtenir le BF3 il me reste à participer à un positionnement et suivre la formation ou si allègement uniquement la certification des UC2, UC4 et UC8

JE SUIS titulaire d'une licence STAPS entraînement Natation
Avec une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN



Je veux obtenir la dispense des UC1 à UC5 du BF2 (7 UC)

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2



Justifier d'une expérience d'enseignement 100h sur une période de 2 ans Pass'sports de l'eau (attestation Président du club)



Suivre 1 journée de formation complémentaire

Attribution CTS

Dispenses

Pour obtenir le BF2 il me reste à participer à un positionnement et suivre la formation ou si allègement uniquement la certification des UC6 et UC7 (environ 12 heures)

JE SUIS titulaire d'une licence STAPS entraînement Natation

Avec une expérience d'entraînement sur les premières pratiques compétitives



Je veux obtenir la dispense des UC1, UC2, UC3, UC5 et UC6 du BF3 (8 UC)

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3



Justifier d'une expérience de 150h / 2 saisons Pass'compétition et premières pratiques compétitives (attestation Président du club)



Suivre 2 journées de formation complémentaire

Attribution CTS

Dispenses

Pour obtenir le BF3 il me reste à participer à un positionnement et suivre la formation ou si allègement uniquement la certification des UC4, UC7 et UC8

JE SUIS enseignant ou titulaire d'un ancien Brevet Fédéral *
Avec une expérience fédérale



Je veux obtenir la dispense des UC1, UC2, UC3, UC6 et UC7 du BF4 (8UC)

Entretien sous la responsabilité du CTS

COMMENT ?

Je dois :

Être licencié FFN

Être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3



Justifier d'une expérience de perfectionnement sportif / 3 saisons (attestation Président du club)

Attribution DTN

Dispenses

* (hors entraîneur des jeunes et moniteur) Ils bénéficient d'un autre dispositif

Pour obtenir le BF4 il me reste à participer à un positionnement et suivre la formation ou si allègement uniquement la certification des UC4, UC5 et UC8

JE SUIS Assistant club



Je peux obtenir la dispense de l'UC7 du BF1 (7 UC)

**Positionnement
BF1**



COMMENT ?

Je dois :

Être licencié à la FFN

JE NE SUIS CONCERNE par aucun des cas présentés

Mais j'ai une expérience d'encadrement fédérale FFN



Je peux obtenir une équivalence, une dispense ou un allègement de formation d'un brevet fédéral FFN

COMMENT ?

Entretien de positionnement sous la responsabilité du CTS

Je dois :

Être licencié à la FFN

Être titulaire du ou des titres d'évaluateur correspondant au BF visé

BF1, BF2, BF3 : justifier d'une expérience correspondant au BF visé

BF4 : justifier d'une expérience d'entraînement significatif sur 3 saisons sportives au moins (attestation DTN) ou bénéficier des mesures ouvertes au CIAA

BF5 : liste d'aptitude du DTN

Suivre une formation complémentaire

Attribution CTS

BF1, BF2, BF3

Attribution DTN

BF4 ou BF5

Les outils au service de l'ERFAN



■ UN DOSSIER TYPE

Différent pour chaque cas de figure

Avec, les coordonnées de la personne, son parcours, ses expériences

Avec, une liste des pièces à fournir

■ LES PROCEDURES

Un fichier différent pour chaque cas de figure

Avec, le profil de la personne (Je suis, je justifie, je peux...)

Avec, la description des différentes étapes à suivre :

- Pour le candidat

- Pour l'ERFAN et/ou pour l'INFAN

■ L'ATTESTATION D'EXPERIENCE

Un dossier type de demande d'attestation avec les procédures.

Un modèle type d'attestation d'expérience en vue d'une demande d'équivalence d'un DEJEPS

La VAE



■ UN DOCUMENT SPECIFIQUE VAE

Commun à tous les BF

Tous les BF, y compris les options, sont concernés par la VAE

■ LE REGLEMENT GENERAL

Prise en compte de toutes les activités salariées ou bénévoles

Les stages et les périodes de formation dans le cadre de la préparation d'un diplôme ou d'un brevet ne sont pas prises en compte

Une seule demande pour un même brevet pendant une saison sportive

La VAE



■ LES CONDITIONS PREALABLES

Être licencié à la FFN

Remplir un dossier

Être titulaire du titre d'assistant évaluateur ENF correspondant au niveau du BF sollicité

Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau (sinon, passage du test de sécurité)

Justifier d'une expérience d'enseignement et/ou d'entraînement

La VAE



■ LA PARTIE 2 « ANALYSE DE L'EXPERIENCE »

Choisir et décrire une activité en référence au BF sollicité dans chacun des domaines de compétences suivants :

- Compétence pédagogique d'enseignement et d'entraînement
- Compétence dans le domaine de la sécurité en lien avec la réglementation
- Compétence dans le domaine de l'organisation et de la gestion d'un groupe ou d'une activité

■ COMPOSITION DU JURY

- Le cadre technique sportif régional
- Une ou plusieurs personnes qualifiées

La VAE



■ LES PROCEDURES

-Transmettre la partie 1 « Recevabilité » du dossier

Si le dossier est recevable :

-Transmettre la partie 2 « Analyse de l'expérience »

-Le jury peut demander au candidat de se présenter à une mise en situation pédagogique suivie d'un entretien

■ L'ATTRIBUTION

-Assistant club, BF1, BF2 et BF3 : jury régional

-BF4 et BF5 : jury national

Tous les dossiers sont en téléchargement sur le site internet du Comité Régional :

<http://www.ffnpicardie.com>

Rubrique : Les dossiers

- Formation et erfan
- Equivalences et dispenses



ERFAN Picardie
Séverine FREIN
erfan@ffnpicardie.com
03.22.33.50.66